

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, HISTOIRE NATURELLE ET ARTS UTILES DE LYON. — *Séance du 6 novembre 1891.* — Présidence de M. Gensoul. — La Société est informée que la salle de ses réunions lui sera interdite pendant l'hiver, à partir de 6 heures du soir, par mesure de sécurité dans l'intérêt des collections d'art de la ville. — M. le Président annonce que la Société vient de perdre, pendant les vacances, l'un de ses plus anciens membres, en la personne de M. Camille Biérix, et retrace en quelques mots la carrière si bien remplie de ce regretté collègue qui, après avoir fait des études sérieuses en chimie, à Paris, sous la direction de M. Soubeyran, a été à la tête, pendant un grand nombre d'années, d'une des plus importantes maisons de commerce en droguerie de notre ville, et s'est acquis, en outre, le renom d'un agronome distingué. — M. Godinot-Monterrad expose une nouvelle théorie chimique de la teinture, due à M. Witt. M. Witt attribue la fixation des matières colorantes, dans certains cas, du moins, à la dissolution de la dite matière dans la substance de la fibre textile. — M. Cornevin donne lecture de son rapport sur le concours tenu à Millery, le 30 octobre dernier, pour la remarquable race ovine exploitée dans cette localité et les localités voisines, en vue surtout de la production laitière et de la fabrication des fromages. Ce rapport, ainsi que les détails fournis par M. Gobin, sur le concours des fromages et des présures, et une note de M. Marnas sur la préparation normale des présures, forment une série de documents qui prendront place dans les publications de la Société et dont il sera fait un tirage à part pour être distribué aux agriculteurs qui s'adonnent à l'élevage et à l'exploitation de la race ovine de Millery.

Séance du 13 novembre 1891. — Présidence de M. Galtier, vice-président. — M. Galtier donne une suite aux communications qu'il a déjà faites sur les cas de rage dans la région lyonnaise. La mesure de la muselière obligatoire a produit un effet salutaire; aussi le nombre des cas de rage enregistrés à l'École vétérinaire est tombé, de 178 qu'il avait été, du 1^{er} novembre 1889 au 1^{er} novembre 1890, à 84 seulement, du 1^{er} novembre 1890 au 1^{er} novembre 1891. Tout porte à croire que si la mesure était *rigoureusement* appliquée, on obtiendrait ce qu'on a obtenu dans quelques pays voisins, notamment en Angleterre et en Prusse. A Berlin, depuis trois ans, aucun cas de rage n'a été constaté.

Après cette communication, M. Galtier donne quelques renseigne-